

GARANTIE DÉCENNALE PLAQUES SETACRYL®

Les plaques Setacryl® produites par Madreperla sont garanties 10 ans à compter de la date d'achat, pour ce qui concerne le maintien dans le temps de valeurs de transmission lumineuse et de module d'élasticité en flexion, dans les limites fixées ici.

La garantie s'applique aux plaques Setacryl® transparentes incolores et transparentes colorées, selon les indications ci-dessous :

Setacryl transparent incolore	Setacryl transparent coloré
- transmission lumineuse - module d'élasticité en flexion	- module d'élasticité en flexion
Transmission lumineuse mesurée selon norme ISO 13468-1.	Module d'élasticité en flexion mesuré selon la norme ISO 178
valeur minimum à la livraison : 90 %	valeur minimum à la livraison : 3000 MPa
valeur minimum jusqu'à 5 ans : 88 %	valeur minimum jusqu'à 5 ans : 2800 MPa
valeur minimum entre 6 et 10 ans : 85 %	valeur minimum entre 6 et 10 ans : 2700 MPa
Module d'élasticité en flexion mesuré selon la norme ISO 178	
valeur minimum à la livraison : 3000 MPa	
valeur minimum jusqu'à 5 ans : 2800 MPa	
valeur minimum entre 6 et 10 ans : 2700 MPa	

Les échantillons utilisés pour les essais devront avoir une superficie et des bords propres et polis et une épaisseur appropriée à la norme suivie, quoi qu'il en soit comprise entre 2 et 4 mm.

La garantie est limitée au remplacement du matériel fourni : sont exclus tous les coûts annexes éventuels (transformation, mise en œuvre, contrôle ou autre.)

Après avoir contrôlé le bien-fondé de la réclamation éventuelle, Madreperla S.p.A. s'engage à remplacer tout ou partie du matériel fourni selon les modalités indiquées à partir de la date d'achat dans le tableau ci-dessous:

dans les 3 ans	100% de la valeur du matériel
entre 3 et 5 ans	75 % de la valeur du matériel
entre 6 et 8 ans	60 % de la valeur du matériel
entre 9 et 10 ans	30 % de la valeur du matériel

ndp_ce004-01

La garantie devient opérationnelle à partir de la date de livraison des plaques au client.

La garantie n'est pas applicable au cas où

- l'application prévoit le contact des plaques avec des produits agressifs pour le PMMA
- les plaques ont été installées dans des milieux polluants et corrosifs
- les plaques ont été soumises à des procédures de façonnage inadaptées au matériau et non appropriées à l'application.

Le client doit connaître les informations et les instructions concernant le stockage correct des plaques et des procédures de façonnage.

Le client peut demander la documentation s'y rapportant directement à notre service technico-commercial ou auprès de nos représentants ou concessionnaires agréés.

Madreperla S.p.A